11/07/2023 11h53

Cher Didier,

Tu écris : ‘*J'ai assuré la sortie de Maman de l'hôpital Suisse’* à compléter par je me suis assuré de ne pas en informer préalablement mes frères. Bravo à Eric qui a pu déjouer cette gaminerie de cachotterie dont le seul but est de chercher à démontrer que Didier est le seul à s’occuper de Maman confortant l’audace de tes affirmations ou de tes écrits.

Fallait-il qu’Eric demande l’autorisation de venir ? A qui ?

Un peu de sérieux et plus d’empathie de ta part s’imposent, j’ai personnellement compris depuis … que tes frères devront attendre encore longtemps un minimum de considération.

Quant à conclure tes mails par ‘Votre dévoué’ tu pourras précéder de ‘Antonyme’

Bien à toi

Thibault

30/07/2023 21h19

Décidemment l’argumentation imparable déjà servie lors de tes contacts à l’hôpital Suisse pour voir un médecin ou l’assistante sociale ou pour le rendez-vous à H. DUNANT est toujours d’actualité.

Faut-il comprendre que ce sont les brancardiers qui décident de la nécessité d’une radio ou de la prise de sang ?

03/08/2023 11h37

Tu écris : « *Un IRM  cérébrale a été programmé vendredi donc demain a 14h30 a la clinique du plateau à Meudon*. »

Toujours la même méthode prévenir la veille pour le lendemain et bien sûr avec le minimum d’indication (détail de la prescription, adresse de ‘la clinique du plateau ????’ plateau à Meudon, service)

Sauf urgence, le délai pour obtenir un rendez-vous pour une IRM est rarement inférieur à 15 jours, tu sauras sans doute démontrer le caractère imprévisible de ce rendez-vous du 04 août.

Tu écris : « *J'ai déjà dû reporter mes vacances en famille à 2 reprises en rapport avec l'état de Maman. »*

Faut assumer tes actes, tu refuses malgré mes demandes mails de nous informer de tes disponibilités en confirmation de ta réponse lors de la visio : ‘*que chacun se débrouille’*

Tu as refusé à plusieurs reprises lors de ma dernière visite à Paris de me renseigner sur les conclusions de la visite de contrôle de Maman du vendredi 21 juillet.

Tu te désignes sans concertation préalable et sans nous en informer comme ‘référent’ pour le suivi de Maman.

Tu écris : » *L'un d'entre vous 2  peut il assurer ce rdv demain a 14h30 sachant qu'il faut l'emmener de Béclère à la clinique du plateau, assurer le rdv puis retour à Béclère* ».

 Non seulement tu ne tiens pas compte de mon mail du 07 juillet et en plus tu es présent le vendredi à Béclère pour faire téléphoner à Eric par une infirmière pour t’assurer de sa venue comme il te l’a indiquée par mail. Eric a assuré le transport et le rendez-vous pour l’IRM.

Tu écris : «*Cela me permettrait d'enfin partir en vacances »*

Cette fois encore, il te faut assumer tes actes ; tu pars en vacances et nous ne savons pas où sont : carte vitale, carte de la mutuelle, carte bancaire, chéquier dans la continuité de ton refus d’échanger sur le suivi administratif de Maman ; tout comme tu persistes à ne pas communiquer les identifiants et mots de passe nécessaires au bon suivi administratif. Sans parler de l’impossibilité, comme lors de ma dernière visite, d’apporter la trousse de couture demandée par Maman car tu détiens son trousseau de clé.

En conclusion, tu nous demandes de nous occuper de Maman après t’être assuré que nous ne pouvons gérer aucun évènement extérieur ou urgent.

Il te faut comprendre que **JAMAIS** je ne te demanderai une autorisation de rendre visite à Maman nonobstant ta volonté de nous écarter de Maman et tes exigences formulées lors de tes colères.

En conclusion, sois assuré de ma disponibilité pour **échanger avec une personne ADULTE et responsable** et ne pas devoir considérer tes ritournelles infantiles ‘qui fait le malin va dans le ravin’ ou tes évocations de Pinocchio.